



**Communiqué**  
**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Refonte du plan d'urbanisme**

**Mise en place d'un nouvel échéancier de travail et de consultation**

**Val-Morin, 12 avril 2021** – La soirée de consultation publique que la Municipalité de Val-Morin devait tenir dans le cadre de la refonte du plan d'urbanisme le 26 avril prochain est annulée et un nouvel échéancier de consultation révisé sera élaboré pour l'année 2022.

En raison de la pandémie, les dépôts de plusieurs projets ont été retardés de façon importante et certains furent présentés à un stade encore embryonnaire. Ceci aura donné lieu à de très courts délais pour présentation aux membres du conseil municipal qui souhaitent disposer du temps nécessaire pour comprendre et analyser les différents projets et règlements. Par ailleurs, plusieurs citoyens ont demandé à ce que les rencontres prévues en visioconférence, en raison des directives de la Santé publique, se tiennent en personne, ce qui aura également motivé la décision de reporter l'échéancier de consultation.

« Le conseil municipal n'a pris aucune décision concernant les projets présentés par les promoteurs. Je souhaite rappeler que les citoyens seront consultés avant même le dépôt d'un premier projet de règlement. Nous avons misé sur la transparence et l'intégrité depuis le début de notre mandat et nous entendons bien continuer de le faire dans le cadre de cette démarche. » a affirmé la mairesse, Donna Salvati.

La Municipalité a annoncé aux citoyens qu'un processus de consultation plus imposant que celui exigé par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme sera mis en place. Ainsi, des rencontres seront organisées par secteur, selon les projets visés, permettant aux promoteurs de présenter leur projet aux citoyens qui pourront en discuter avec eux. Deux consultations publiques ouvertes à tous seront aussi tenues afin d'offrir aux citoyens l'opportunité de s'exprimer et de déposer des commentaires. À la suite de ces rencontres, un premier projet de règlement sera suivi d'une autre assemblée publique de consultation, puis d'un deuxième projet qui sera adopté avant de réaliser le processus d'approbation référendaire et finalement, d'adopter le règlement.

« Comme le plan d'urbanisme constitue le document le plus important, en matière de planification du développement de notre Municipalité, il importe que ce processus soit bien compris de tous. Nous souhaitons que ce nouvel échéancier de travail et les mécanismes de consultation qui l'accompagnent permettent aux citoyens de bénéficier du temps requis pour se faire entendre. » de conclure la mairesse. On pourra suivre toutes les étapes de la refonte du plan d'urbanisme, et connaître l'échéancier lié à celle-ci, en s'abonnant à l'infolettre de la Municipalité et en consultant régulièrement le site [val-morin.ca](http://val-morin.ca) ou la page Facebook Val-Morin-Ma communauté.